



Cette Antenne Régionale de la Commission Nationale des Droits de l'Homme et des Libertés(CNDHL) a été officiellement ouverte à Maroua le 25 avril 2018 au cours d'une cérémonie présidée par le Président de la Commission le Dr. Chemuta Divine Banda. Voici le rôle que va jouer cette nouvelle antenne régionale.

Au-delà de l'extension territoriale de la CNDHL et de sa plus grande proximité avec les populations de la Région de l'Extrême-Nord, gage d'une amélioration certaine de la protection et de la promotion de leurs droits, les résultats attendus de ce nouveau projet de la Commission à l'Extrême-Nord, c'est de rendre opérationnel les services de la CNDHL dans la Région de l'Extrême-Nord, rendre plus régulières les visites des prisons et lieux de détention de la Région, faciliter l'observation et le monitoring de la situation des droits de l'homme dans la Région de l'Extrême-Nord.

L'ouverture de cette nouvelle antenne régionale permettra aussi d'accroître la sensibilisation des autorités régionales et locales sur la nécessité de protéger et de promouvoir les droits fondamentaux des populations, assurer la protection et la promotion des droits des populations de la région de l'Extrême-Nord , faciliter la sensibilisation des populations de la région de l'Extrême nord sur leurs droits fondamentaux et améliorer au niveau régional le dialogue , la concertation et la consultation sur les questions relatives aux droits de l'homme notamment les OSC et enfin assurer la reconnaissance de la CNDHL et de ses missions.

Il faut noter que cette antenne régionale a pour Chef l'honorable Zondol Hersesse membre de la commission et qui a déjà occupé les fonctions de Chef d'Antenne régionale du Nord de 2011 à 2014. Il est le Représentant du Président de la Commission. Malloum Boukar lui, occupe le poste de Secrétaire régional. Il est chargé de coordonner les activités de l'Antenne au quotidien avec un personnel d'appui mis à sa disposition.

Pour le Président de la Commission Nationale des Droits de l'Homme et des Libertés le Dr. Chemuta Divine Banda « il est nécessaire de protéger et de promouvoir ces droits partout dans notre pays. Dès lors, l'ouverture de cette antenne s'inscrit dans la politique de décentralisation mise en œuvre par la CNDHL dans ses efforts pour se rapprocher des populations de la région »